

REPONSE À LA QUESTION ÉCRITE 2.12/24
« Coût de personnel lié aux achats de gaz »
PLR, M. Christophe Günter

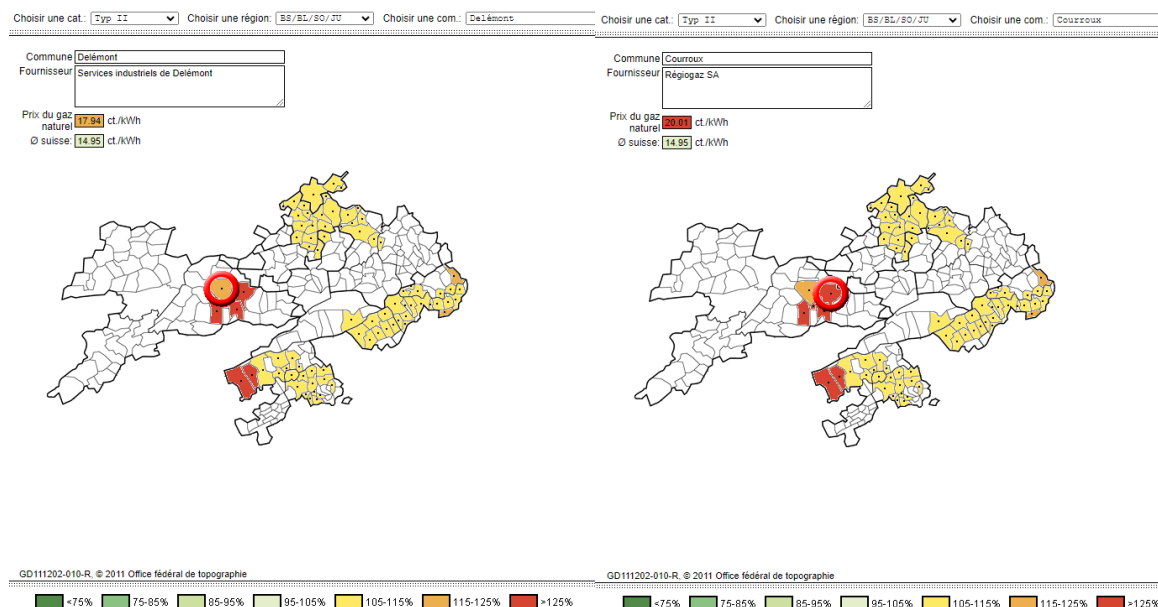
Le Conseil communal a pris connaissance de la question écrite relative au coût de personnel lié aux achats de gaz et y répond comme suit.

Régiogaz SA, dépendante d'Energie du Jura SA (EDJ), ne fournissait aucune prestation en matière d'approvisionnement, ce qui est justement un des problèmes récurrents mis en avant de longue date par la Commune de Delémont. Les coûts des « prestations » qui étaient payées à Régiogaz SA par la Commune de Delémont ne peuvent donc pas être comparés avec les coûts des deux postes à temps partiel mentionnés. Malgré cela, le Conseil communal présente avec grande satisfaction un bilan nettement meilleur que mentionné dans son message du 30.01.2023 et ce, en faveur des consommatrices et consommateurs delémontain-e-s et des comptes communaux pour les bâtiments qui consomment encore du gaz.

Pour le surplus, le message du 30.01.2023 répond aux questions liées au détail des prestations qui sont fournies par le personnel des Services industriels de Delémont (SID). Le Conseil communal n'entend pas les répéter dans cette réponse et renvoie l'auteur de l'intervention audit message.

Dans tous les cas, la nouvelle stratégie a permis de réduire les coûts, ce qui s'est traduit par une baisse des tarifs à hauteur de 20% entre 2023 et 2024.

Ainsi, à Delémont et selon le site officiel de Monsieur Prix selon extrait ci-dessous, le prix moyen du gaz est de 17.94 cts/kWh pour une maison individuelle avec 20'000 kWh/an. Pour les clients de Régiogaz SA, il est de 20.01 cts/kWh, ce qui représente une différence de CHF 414.-/an.



Août 2024, profil typ II selon le site du surveillant des prix : <https://gaspreise.preisueberwacher.ch/web/index.asp?l=1>

Les tableaux ci-dessous mettent en évidence les diminutions importantes des charges salariales en comparant SID à **Régiogaz SA sans activités d'approvisionnement**, à hauteur de CHF 245'776.50 :

Coûts Régio gaz en 2018 sans activités d'approvisionnement (références classes salariales 2018)		
Fonction	Taux d'occupation	Salaire total yc ch. soc. (CHF)
Directeur	100%	yc total ci-dessous
Chef réseau gaz	100%	
Contrôleur des installations	100%	
Secrétaire	80%	
Total	380%	

Participation de la ville de Delémont à la structure Régio gaz SA

80%

433 635.00

Budget SID 2025 avec activités d'approvisionnement		
Fonction	Taux d'occupation	Salaire total yc ch. soc. (CHF)
Agent-e administratif-ve 1 (Approvisionnement)	80% (60% + 20%)	86 206.00
Agent-e administratif-ve 2 (Réseau)	90% (50% + 40%)	101 652.50
Total	170%	187 858.50

245 776.50

Les fonctions à Régio gaz SA de direction, chef réseau et de contrôleur ont été reprises pas les SID en nommant des fonctions administratives pour libérer du temps de travail au chef de service et aux trois chefs de secteurs concernés. A la diminution des EPT s'ajoute ainsi un gain conséquent vu les classifications plus basses des personnes nommées. En effet, l'économie financière est importante car les fonctions remplacées l'ont été par des niveaux de salaires administratifs plus bas. Ce d'autant plus qu'aucune reclassification de fonction n'a été réalisée pour le personnel concerné aux SID.

Le comparatif ci-dessus ne tient compte que des salaires, mais les coûts annuels de la structure Régio gaz SA représentait des montants selon les années « normales » allant jusqu'à CHF 901'800.— (2016).

Au montant ci-dessus de CHF 245'776.50 s'ajoute, selon le message du 30.01.2023, les coûts de l'approvisionnement qui étaient facturés, sans prestations correspondantes, par EDJ et par Régio gaz SA, soit chacun 0.2 cts/kWh, ou CHF 300'000.-/an pour une consommation de 75'000'000 kWh (75 GWh), selon tableau de la page suivante qui démontre des résultats supérieurs aux prévisions du message du 30.01.2023 au Conseil de ville. En effet, en plus des diminutions de prix du gaz conséquentes dès la première année, l'économie prévue de CHF 500'000.— s'élève à CHF 512'141.50.

Libellé	Coûts de la structure gaz (EDJ et Régiogaz) en CHF	Charges annuelles SID selon message 2023 en CHF	Prévisions Budget SID 2025 en CHF
Internalisation GRD* (moyenne 2013-2018)**	429 000.00	101 000.00	101 652.50
Internalisation appro*** marge Régiogaz SA: max. 0.2 cts/kWh marge EDJ estimée: 0.2 cts/kWh	300 000.00	99 000.00	86 206.00
Prestations gestion de portefeuille (prestation faisant l'objet de l'appel d'offres)	-	29 000.00	29 000.00
Total	729 000.00	229 000.00	216 858.50
Gain annuel net de l'internalisation des ressources aux SID		500 000.00	512 141.50

*= contribution moyenne à Régiogaz SA ./ Prestations moyennes à Régiogaz SA

** 2019 non représentatif (pas de Directeur)

*** prévisions 2023 = environ 75 GWh

Comparaison n'est pas raison

La comparaison formulée avec une commune vaudoise est tout simplement incorrecte. En effet, les activités d'approvisionnement ne dépendent pas directement des volumes à approvisionner. Comme évoqué ci-dessus, les ressources administratives de 0,6 EPT aux services partagés et 0,2 EPT au service clientèle ont été engagées pour libérer du temps aux chefs de secteurs et au chef de service pour assurer les meilleures conditions d'approvisionnement possibles avec le nouveau fournisseur. Chose faite dès la première année à l'entière satisfaction du Conseil communal, vue la comparaison des tarifs appliqués à Delémont selon les graphiques de comparaison de Monsieur Prix, présentés ci-dessus.

Il est utile de rappeler que les SID approvisionnent un volume d'environ 60'000'000 kWh selon les années, alors qu'EDJ (nouveau fournisseur des communes voisines de Courroux, Courrendlin, Rossemaison et Courtételle en substitution de Régiogaz SA), n'en fournit qu'environ 20'000'000. Dans ce contexte, les SID ont formulé des propositions de partenariat à EDJ pour effectuer un approvisionnement commun dans l'intérêt des consommatrices et consommateurs de toute la couronne delémontaine. A ce jour, aucune suite n'a été donnée à cette proposition par EDJ. La porte du Conseil communal et des SID reste toujours ouverte comme elle l'a toujours été.

Delémont, le 8 octobre 2024